

Techniques d'expression écrite 1

Informations générales

Intitulé de l'UE : techniques d'expression écrite

Code : FRLEB6341

Langue d'enseignement : français

Discipline : français langue étrangère

Titulaire : Stéphanie Moors

Place de l'enseignement :

Le prérequis minimal est d'avoir un niveau A2. Les étudiants sont répartis en trois groupes (A, B, C) selon leur niveau de maîtrise du français, déterminé par un test d'orientation. Si le groupe attribué ne correspond pas à leur niveau, ils doivent le signaler dès que possible par mail et motiver leur demande. Aucun changement de groupe ne sera accepté après le 15 octobre. Les cours se donnent une semaine sur deux à partir du mardi 17 septembre et alternent avec le cours de technique d'expression orale.

Contenu du cours :

Chaque séance sera consacrée à un thème spécifique, exploré à travers divers exercices d'écriture et d'analyse de la langue. Nous travaillerons à partir de documents authentiques (articles, extraits de livres, etc.) pour développer des compétences variées telles que la rédaction, la synthèse, et l'analyse critique. Les activités seront adaptées au niveau de chaque groupe, avec des exigences spécifiques pour les groupes A, B, et C.

Méthode d'enseignement et activités d'apprentissage :

Cours en présentiel

La présence à chaque séance est obligatoire et constitue une partie intégrante de l'évaluation finale. Les étudiants sont encouragés à participer activement aux exercices et discussions en classe. Cette participation est essentielle pour améliorer leurs compétences en expression écrite et est également prise en compte dans l'évaluation.

Travail de portfolio

En plus du travail en classe, les étudiants devront réaliser un portfolio tout au long du quadrimestre qui devra être rendu avant la session de janvier. Il sera évalué à 30% de la note finale.

- **Groupes A et B** : Le contenu du portfolio sera précisé au fur et à mesure du quadrimestre en fonction de l'avancement des travaux en classe.
- **Groupe C** : Les étudiants devront choisir un thème de société et sélectionner trois articles issus de revues spécialisées. Ils devront faire un compte-rendu pour chacun des articles, en y joignant une version scannée de l'article. Un lexique de quinze mots minimum par article devra être constitué, ainsi qu'une fiche de trois points grammaticaux spécifiques relevés par l'étudiant.e.

Avertissement : Ce travail devra être réalisé sans l'aide de l'intelligence artificielle ou tout autre outil de traduction automatique.

5. Évaluation Finale :

L'évaluation finale se compose de plusieurs éléments :

- Participation et travail effectué en classe (10%)
- Portfolio d'expression écrite (30% de la note finale)
- Examen écrit en janvier (60% de la note finale)

Horaire : 1^{er} quadrimestre

Volume horaire : 2 heures de cours toutes les deux semaines

Lieu d'enseignement : Campus Solbosch

Contact : stephanie.moors@ulb.be